

Écho Système

Bulletin du Conseil régional de l'environnement du Bas Saint-Laurent volume 5 • numéro 1

Nous remercions Pierre Gauthier pour la révision bénévole de cette publication.
Montage et impression :
Impressions L.P. inc., Rimouski



OYÉ! OYÉ! C'EST VOTRE TOUR...

...de poser un regard sur la dernière année et de discuter des orientations de la prochaine année.

Le jeudi 3 juin, 16H30, l'assemblée générale

C'est notre rendez-vous de l'année! (À l'UQAR, local C-415).

De plus, vers 19 h 15 nous recevons :
L'Observatoire de la foresterie du BSL

Gratuit pour les membres, buffet sur place.

Il est possible de devenir membre sur place : 5\$ (individus) et 10\$ (organismes).

Sommaire

Printemps/été 2004

Solidaires pour un développement durable en forêt par
Monseigneur Blanchet 1

Mot de la présidente 2

Consomm'ation
Un bac bleu c'est bien mais... 2

Pétrole et gaz 3

Échos de la région 4

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FORÊT BAS-LAURENTIENNE

Collaboration spéciale de Monseigneur Bertrand Blanchet pour le volet régional de la campagne " *Solidaires pour un développement durable* ", du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec.

Originaire de Saint-Thomas de Montmagny, Mgr Blanchet est archevêque de Rimouski depuis 1992. D'abord étudiant en biologie, il a obtenu son doctorat en sciences forestières en 1975.



Mgr Bertrand Blanchet

La forêt bas-laurentienne est mal en point. Nous n'avons pas respecté ses lois et ses rythmes. Aujourd'hui, nombreuses sont les personnes et les communautés qui en subissent les conséquences dramatiques.

Toute situation de crise comporte un volet positif : elle provoque une nouvelle réflexion, elle invite à un nouveau départ. C'est donc le moment de nous redire quelle sorte de forêt nous voulons léguer à la génération montante. En conséquence, quel mode d'exploitation voulons-nous privilégier?

Le premier choix à faire me paraît le suivant : à qui doit bénéficier la forêt? La majeure partie de la forêt québécoise est publique : elle constitue un bien commun de toute la société québécoise. C'est donc l'ensemble de la population québécoise et, au premier chef, nos gouvernants qui ont la responsabilité de sa santé et de sa gestion.

Mais il convient que les premiers bénéficiaires de son exploitation soient les populations rurales vivant à proxi-

suite page 6/...

CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT



88 rue Saint-Germain
Ouest, bureau 104
Rimouski Qc
G5L 4B5
Téléphone :
418-721-5711
Télécopieur :
418-724-2216

MOT DE LA PRÉSIDENTE

La vie semble "un long fleuve tranquille" pour les canards du Saint-Laurent, mais ce n'est pas le cas pour le milieu environnemental québécois.

Le gouvernement suscite de vives inquiétudes par l'annonce de coupures budgétaires de 7% au ministère de l'environnement. Les programmes de financement destinés aux organismes environnementaux représentent près de la moitié de ces coupures. Dans la même foulée, le gouvernement dévoile la mise en route d'un *Plan vert*, d'une *Stratégie sur le développement durable* et d'une réforme du régime environnemental (lois et règlements de l'environnement). Sous la férule du gouvernement Charest, ces réformes nous inspirent plus d'appréhensions que d'enthousiasme. Le CRE BSL suit de près ces réformes à venir.

Les libéraux ont également institué la *Conférence régionale des élus* (CRÉ) qui remplace le *Conseil régional de concertation et de développement* (CRCD) tout en affaiblissant la représentation de la société civile dont celle de l'environnement. Le CRE BSL interviendra résolument auprès de la CRÉ pour proposer un mode de fonctionnement plus participatif avec le milieu. Le CRE BSL tient à assurer une juste représentation des intérêts de l'environnement et du développement durable dans la prise de décisions régionales.

Malgré ce contexte incertain, les groupes locaux poursuivent sans relâche leur implication dans les communautés. Ils contribuent significativement à faire évoluer la cause environnementale avec des initiatives concrètes. Le CRE BSL est heureux de mieux faire connaître leurs efforts et leurs réussites dans chaque nouvelle édition de l'Écho Système.

Josée Martineau, présidente.



CONSOMM'ACTION

Le bac bleu c'est bien... mais c'est loin d'être suffisant!

Myriam Bourgeois, directrice adjointe

Malgré les efforts des citoyens qui recyclent toujours plus, l'enfouissement augmentait encore de 25% au Québec entre 1996 et 2000. Les coûts de l'enfouissement, associés à une technologie toujours plus complexe et à la pollution, augmentent aussi. Environnement Québec demande donc aux MRC de détourner de l'enfouissement 65% de ce qui peut être réutilisé, recyclé, composté ou valorisé. Nous sommes encore bien loin du compte.

Entreprises, institutions et citoyens devons nous secouer vigoureusement pour épauler nos MRC vers l'atteinte des objectifs fixés! Un bac bleu c'est bien... mais c'est loin d'être suffisant!

Le compostage est incontournable : les résidus à composter remplissent 40% du sac vert! Enfouis, ils produisent des "lixiviats", eaux chargées en microorganismes et en composés toxiques, qui percolent à travers les déchets et qui s'écoulent du site d'enfouissement. Ils ne disparaissent pas, pas avant une centaine d'années après la fermeture d'un site. Les résidus produisent aussi des "biogaz" où on trouve des composés volatiles cancérigènes et du méthane. Ce dernier est un gaz à effet de serre beaucoup plus "puissant" que le gaz carbonique. Mondialement, ces biogaz constituent 6% des gaz à effet de serre! Les "éco-centres" permettent généralement de se débarrasser des textiles, des objets encombrants et des résidus dangereux et de les revaloriser / recycler. Ils sont une carte maîtresse pour l'atteinte des objectifs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2003-2004 :

Présidente : Josée Martineau, membre individuelle

Vice-président : Guy Ahier, Uni-Vert

Trésorière : Pierrette Dupont,
Récupération de la péninsule

Secrétaire : Jean Bachand,
Société de conservation de la baie de l'Isle-Verte

Lise D'Auteuil, Écolo-Vallée, membre officier

David Pelletier, CÈDRE-UQAR

Lucie Beaudoin, MRC Rimouski-Neigette

Judith Laforest, Société d'aménagement de la rivière
Madawaska et du lac Témiscouata

Charles Marois, CRIE du Grand-Portage

Caroline Saint-Pierre, membre individuelle

Richard Favreau, Ferme Val-aux-vents



PÉTROLE ET GAZ : LE GOUVERNEMENT POSE LES RAILS

Myriam Bougeois, directrice adjointe

De Montréal aux îles de la Madeleine, un large front commun d'acteurs en environnement, du monde municipal, du tourisme, des pêches et des sciences alliés à de nombreuses personnalités, ont demandé un moratoire et une enquête sur l'ensemble du développement de l'industrie pétrolière et gazière dans le Saint-Laurent marin.

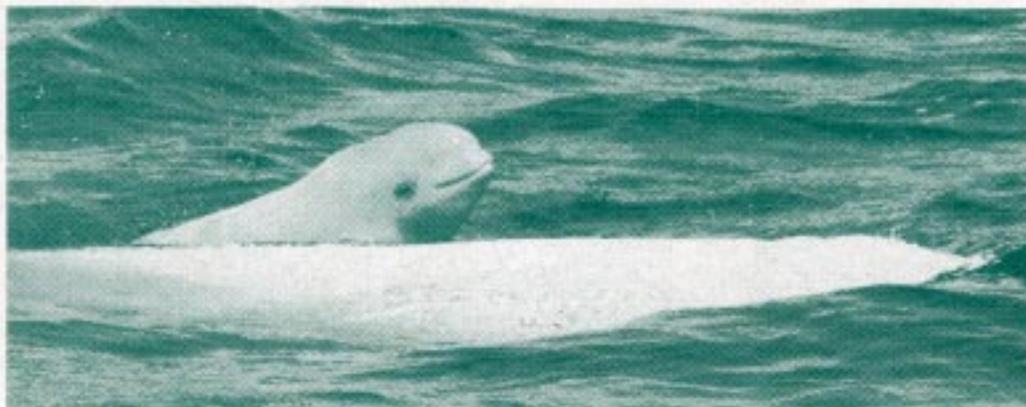


Photo : M. Moisan, GREMM

Comment peut-on justifier un tel développement alors que la filière énergétique des hydrocarbures, non-propre et non-renouvelable, apparaît clairement incompatible avec les orientations gouvernementales, notamment celle en faveur de la réduction des gaz à effet de serre. Et que dire de la cible que devient le Saint-Laurent? Le Dr. Émilien Pelletier, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie de l'ISMER à Rimouski mentionnait, par voie de communiqué le 13 novembre dernier, qu'"il est impossible de croire qu'un tel déploiement de ressources en mer n'aura aucun effet sur la conservation des habitats et sur les activités de pêche, d'aquaculture et de tourisme".

En pleine campagne électorale, le Premier ministre annonçait que, "dans le cadre d'une enquête scientifique et indépendante sur le développement énergétique du Québec, [un gouvernement libéral] évaluera l'acceptabilité environnementale et sociale de ce projet." Un moratoire est en place mais le BAPE n'enquête que sur la prospection sismique et ses enjeux environnementaux. À l'instar du Front commun auquel nous prenons part, nous n'avons jamais demandé un "BAPE" de si peu d'envergure. Se limitant à la prospection sismique, le mandat du BAPE, mais plus en-

core, le rapport du comité d'experts formé pour l'occasion par le gouvernement du Québec, orientent les interventions vers la poursuite de ce développement.

Le comité d'experts centre la conclusion de son rapport sur l'atténuation des impacts de la prospection. Une "aspirine" suffirait-elle à faire passer le projet aux bélugas du Saint-Laurent, en voie de disparition? Pourtant, le comité d'experts émet des doutes et des incertitudes sur les mesures visant à atténuer les impacts de la prospection. Pire, il reconnaît que l'insuffisance des zones protégées ne garantit pas la préservation de certains écosystèmes sensibles et la survie d'espèces en déclin. Il relève des lacunes au chapitre des connaissances scientifiques. Il reconnaît les impacts potentiels des levés sismiques, les enjeux environnementaux qu'ils soulèvent, la très grande sollicitation actuelle du milieu, les ressources biologiques passablement fragilisées (dont les mammifères marins). Faute d'enquêter sur l'ensemble du développement, de la prospection au démantèlement des plates-formes, le BAPE ne doit pas ouvrir la porte aux "canons" de l'industrie pétrolière.

*Informations supplémentaires : Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), site internet : <http://www.gremm.org/>



ÉCHOS DE LA RÉGION

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Le CRE BSL a soutenu la Corporation environnementale de la Côte-du-Sud pour la tenue d'une Semaine de la solidarité internationale sur le thème de l'eau à La Pocatière en novembre dernier. Une centaine de personnes ont participé aux activités. Film, conférence, kiosque, et un jeu questionnaire où le député M. Paul Crête s'est prêté au rôle de juge en chef!



POUR LA FORÊT!

Dans le cadre de la Commission sur la forêt publique, le CRE BSL demande une modification profonde du régime forestier. Le premier objectif du régime doit être un aménagement durable fondé sur le maintien de la biodiversité et des écosystèmes, sur un rendement qui garantit qu'on ne fait pas de surrécolte et sur une gestion intégrée qui permet l'usage polyvalent et démocratique de la forêt. Par ailleurs, l'absence d'une *Stratégie québécoise de conservation de la biodiversité* basée sur un réseau d'aires protégées et sur un aménagement respectueux des écosystèmes et des cycles naturels est une des lacunes les plus navrantes de l'actuelle politique forestière.

UN ATELIER FORMATEUR

Un atelier pour parfaire les compétences d'administrateurs d'organismes sans but lucratif en environnement a été offert gratuitement par le Regroupement national des CRE du Québec, en collaboration avec le CRE BSL, le 20 mars dernier. Dispensé par le Centre québécois du droit de l'environnement, il a touché 26 personnes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Bénévoles Canada et le Réseau québécois de l'action bénévole ont accordé leur soutien financier à cette initiative.

QU'ADVIENT-IL DE LA PRODUCTION PORCINE?

Le gouvernement du Québec n'a toujours pas annoncé les mesures qu'il entend adopter pour faire suite aux recommandations de la Commission du BAPE sur la production porcine. Où penchera l'arbitrage entre les intérêts des producteurs, de l'industrie, des citoyens et de l'environnement? Les mesures seront-elles adoptées, encore une fois, à la sauvette ou de manière transparente et démocratique? Notons que le rapport du BAPE, si imposant soit-il, n'a pu aborder à notre satisfaction les enjeux environnementaux et agricoles, qui débordent largement de l'aspect réglementaire (nombre d'unités animales, bandes de protection, etc). Les réels besoins de la société québécoise en terme de protection de la biodiversité, de l'air, de l'eau et du sol, de production d'aliments sains et de peuplement du territoire justifient une approche globale et stratégique.



LE BAC BLEU : INSUFFISANT!

Puisque la MRC Rimouski-Neigette est de loin la plus peuplée au Bas-Saint-Laurent et qu'elle accuse un retard dans sa gestion des matières résiduelles, le Conseil de l'environnement a souhaité intervenir fermement lors des audiences publiques de la MRC sur la question. Le CRE BSL a présenté un mémoire où il demande l'accélération des démarches à entreprendre, un meilleur financement pour la sensibilisation et l'ajout d'un éco-centre. Au-delà de la récupération, on doit s'attaquer en priorité au compostage, aux résidus dangereux et aux gros "rebut". Actuellement, les Rimouskois composteraient 1,6 % de leur résidus organiques alors que l'objectif est de 60% pour 2008!

ÉCHOS DE LA RÉGION

EN ROUTE VERS LES VACANCES!

L'Échofête de Trois-Pistoles, premier festival environnemental au Québec, revient en force cet été (30, 31 juillet et 1er août 2004) sur le thème de la forêt. On se rappellera la première édition couronnée de succès : quelques 2 000 visiteurs, des kiosques d'organisations environnementales, de l'animation, des spectacles, des activités pour enfants, etc. Et plus : des solutions environnementales telles bacs de recyclage et de compostage, agents environnementaux, capsules de sable pour cigarettes et toilettes "écologiques". Une initiative audacieuse où s'allient plaisir et respect de l'environnement!

L'ÉPERLAN DE LA FOUQUETTE SUFFOQUE

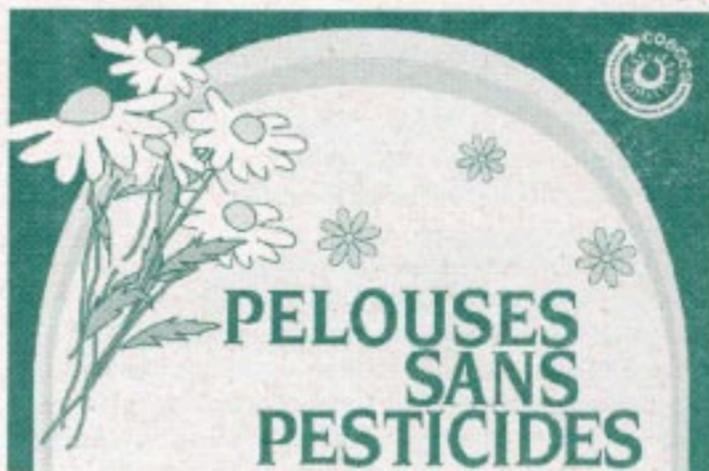
À cause de la précarité de sa survie, en plus de sa génétique distincte, l'Éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire est une espèce "prioritaire" (*Saint-Laurent Vision 2000*, deux paliers de gouvernement). Peu de ses frayères subsistent et celle de la rivière Fouquette risque à tout moment de disparaître à jamais. La reproduction est mise à mal par l'asphyxie des œufs sous un voile d'algues que la mauvaise qualité de l'eau fait proliférer. Les eaux usées de Saint-Alexandre, incluant les rejets d'un abattoir de porc de même que d'une usine de transformation du lait seraient la source de 80% de la charge polluante de la rivière. Le CRE BSL suit le dossier et siège au Comité de bassin de la rivière fouquette. Site internet : <http://www.fouquette.qc.ca>



Saviez-vous que les agriculteurs du Bas-Saint-Laurent ayant obtenu une certification biologique sont passés de 18 à 91 entre 1999 et 2003.

COUP DE COEUR PRINTANIER!

Nous avons eu un coup de cœur pour cette production régionale "Pelouses sans pesticides, guide pratique". Le guide de 20 pages (5,5 x 8,5po.) en couleurs est extrêmement attrayant, simple et concis. Il est possible de le trouver auprès de la Corporation environnementale de la Côte-du-Sud (1-888-856-5552) au prix de 0.25\$ à 2.50\$ selon les quantités demandées. Notons que dès 2006, il sera interdit d'utiliser la plupart des pesticides à des fins cosmétiques, notamment sur les pelouses.



LA TROIS-PISTOLES

Au moment d'aller sous presse, le projet de barrage sur la rivière des Trois-Pistoles refait surface. Pourtant, le gouvernement (les contribuables) a payé 3,5 millions \$ pour la mise au rancart du projet, l'an dernier. La MRC des Basques ira en référendum le 13 juin sur la question. À suivre.

mité ou au cœur de cette forêt. Par exemple, comment ne pas déplorer que les habitants de la rive nord de la Gaspésie bénéficient si peu de la forêt toute proche. L'exemple des métairies constitue une des façons de recentrer l'utilisation de la forêt sur les personnes et leurs communautés. De même, la multiplication des entreprises, même très modestes, de deuxième et de troisième transformation.

Idéalement, nous devrions privilégier les modes d'exploitation qui permettent le maintien des écosystèmes naturels. Ce qui signifie, en particulier : que soient limitées au minimum les coupes à blanc, que soient privilégiées les coupes sélectives, que soit favorisée la régénération naturelle, que le choix des espèces à replanter respecte la composition des forêts climaciques (celles qui résultent des conditions écologiques régionales). Seul le respect des écosystèmes peut garantir une utilisation polyvalente de la forêt. Seul il maintient les conditions de la nappe phréatique et surtout des humus forestiers, dont les fonctions sont capitales.

Dans la conjoncture actuelle, cette proposition paraîtra probablement idéaliste, voire irréaliste. Les exigences de la compétition internationale favorisent davantage la coupe à blanc, la replantation et donc une transformation progressive de la forêt. Celle-ci prend alors la forme de rangées bien alignées de deux ou trois espèces d'arbres. Et avec une perte majeure de biodiversité et de polyvalence! Est-ce bien cette forêt que nous voulons léguer? Ne peut-on pas penser qu'à plus ou moins long terme, une certification du mode d'exploitation forestière finira par s'imposer, même sur les marchés internationaux?

Nous avons misé jusqu'ici sur un objectif de rendement soutenu : une application du concept de développement durable. Mais nous n'avons pu ou su l'atteindre. Pourtant, ici comme en d'autres pays, l'expérience révèle que le rendement de nos forêts publiques est loin d'être optimal. Des interventions appropriées à diverses étapes de la croissance des arbres permettraient un rendement forestier non seulement soutenu mais accru. Ajoutons le fait que des espaces considérables, autrefois consacrés à l'agriculture, sont présentement en friche ou demeurent largement improductifs. Un effort accru de plantation devrait les mettre sans retard sur la voie de la productivité.

Un défi s'avère de plus en plus critique : celui de la main-d'œuvre. Il tient, pour une bonne part, au fait que le travail forestier est peu valorisé. De jeunes ruraux préfèrent quitter leur région plutôt que de travailler en forêt. Tant les salaires que les conditions de travail ne présentent guère d'attrait.

La meilleure façon de valoriser le travail forestier consiste sans doute à miser sur la formation. En effet, miser sur l'intelligence s'avère toujours un bon pari. Si les personnes qui oeuvrent en forêt ont une meilleure intelligence de ce qu'est une forêt, de ses associations végétales, des caractéristiques de ses sols et de ses humus, de ses dynamismes évolutifs, de sa réponse aux travaux d'aménagements, etc., elles ont de bonnes chances de développer un réel intérêt pour leur métier.



Tirage : 500 copies

Fiche d'adhésion

Oui j'appuie la promotion du développement durable dans le Bas Saint-Laurent et je deviens membre du Conseil régional de l'environnement.

Membre individuel (selon ressources) 5\$ 10\$ Organisme (selon ressources) 10\$ 25\$ Don

Nom : _____

Nom d'un(e) représentant(e) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone (_____) _____ Télécopieur (_____) _____

Retournez à : CRE, 88 rue Saint-Germain Ouest, bureau 104, Rimouski Qc G5L 4B5

Ce bulletin est imprimé sur du papier cellulosique naturel, plâtre fait de fibres recyclées post-consumation.

Imprimé en français
Le bulletin est aussi à lire en anglais et en français
auprès de nos bureaux.

Recevez gratuitement
ce bulletin

Conception de l'enfite
et des pictos :
FERNANDE FOREST

